

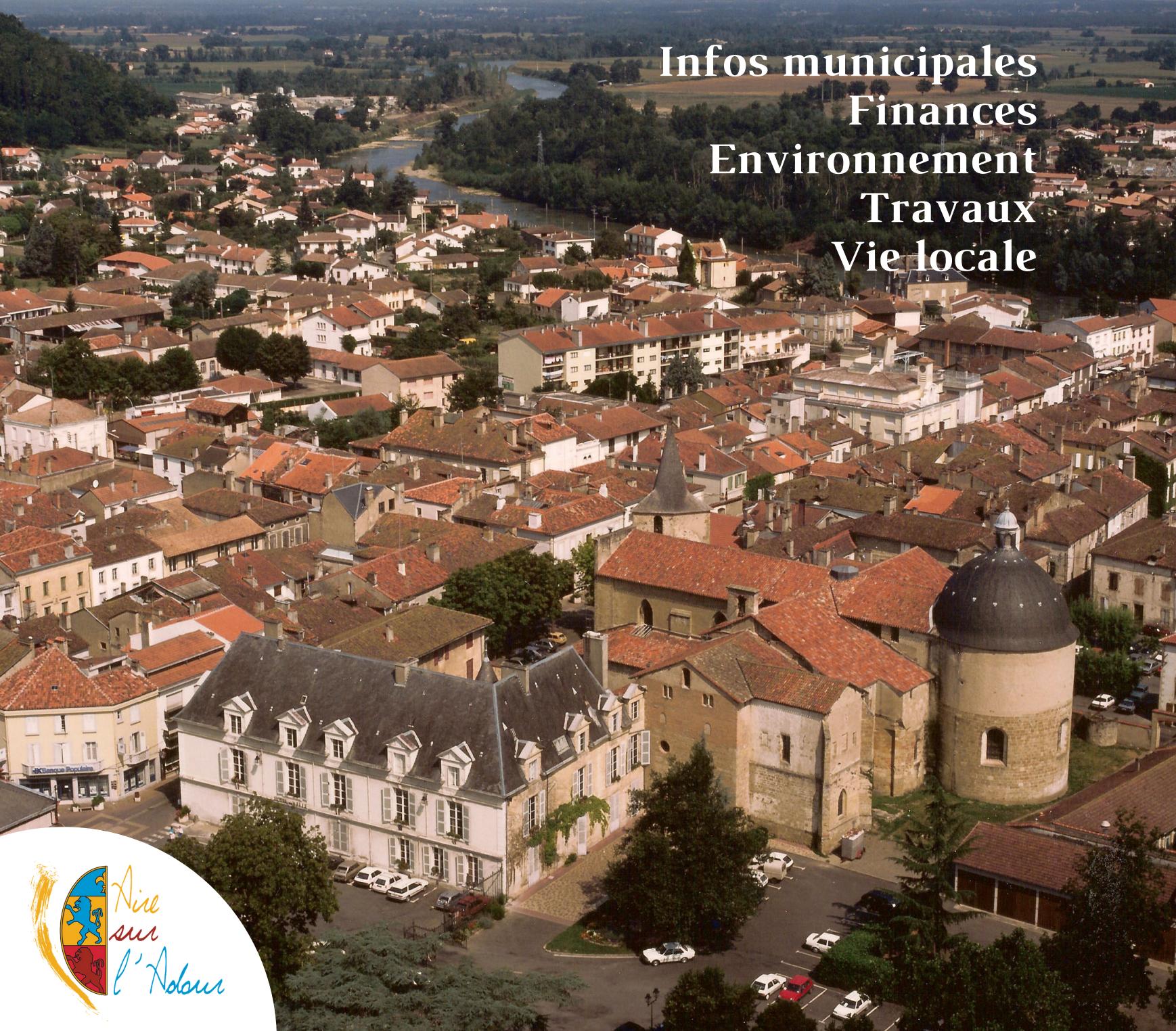
Le Mag

Aire sur l'Adour

Journal Municipal N°23 - février à avril 2021



Infos municipales
Finances
Environnement
Travaux
Vie locale



Infos Municipales

Retrouvez les délibérations votées
lors des conseils municipaux du
24 février, 17 mars et 14 avril 2021

24 février

- 1 - Adoption du compte-rendu et du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 15 décembre 2020
- 2 - Attribution des allocations à la conduite automobile (Auto Prem's)
- 3 - Travaux d'éclairage public parking Allées de l'Adour - SYDEC
- 4 - Travaux d'éclairage public entrée des arènes - SYDEC
- 5 - Travaux d'éclairage public rue Pierre Mendès - SYDEC
- 6 - Signature d'une convention de mise à disposition du complexe aquatique de la Cité Verte entre la Commune d'Hagetmau et la Commune d'Aire sur l'Adour
- 7 - Délégation accordée par le Conseil Municipal à M. le Maire des attributions prévues à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales
- 8 - Travaux stade municipal (rénovation des vestiaires, création de sanitaires publics et création d'une tribune PMR) – Demande de subvention au titre de la DETR 2021 (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux)
- 9 - Travaux d'accessibilité PMR du cimetière du Mas – Demande de subvention au titre de la DETR 2021 (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux)
- 10 - Dispositif d'aide aux entreprises
- 11 - Ouvertures de postes
- 12 - Création d'un emploi temporaire
- 13 - Travaux stade municipal (rénovation des vestiaires, création de sanitaires publics et création d'une tribune PMR) – Demande de subvention auprès du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine
- 14 - Travaux stade municipal (rénovation des vestiaires, création de sanitaires publics et création d'une tribune PMR) – Demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Landes

17 mars

- 1 - Adoption du compte-rendu et du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du mercredi 24 février 2021
- 2 - Attribution des Allocations à la Conduite Automobile (Auto Prem's)
- 3 - Droit à la formation des élus municipaux – Bilan année 2020
- 4 - Approbation du compte administratif 2020 – Budget principal
- 5 - Approbation du compte administratif 2020 – Budget annexe relatif au lotissement communal "Les Chênes"
- 6 - Approbation du Compte Administratif 2020 - Budget annexe "Garages"
- 7 - Approbation du Compte de Gestion 2020 - Budget principal
- 8 - Approbation du Compte de Gestion 2020 - Budget annexe relatif au lotissement communal "Les Chênes"
- 9 - Approbation du Compte de Gestion 2020 - Budget annexe "Garages"
- 10 - Rapport d'orientation budgétaire (ROB)
- 11 - Inscription à l'état d'assiette de coupes de parcelles sises au niveau de la forêt communale
- 12 - Commission Taurine Extra-Municipale (CTEM)
- 13 - Travaux d'éclairage public passage derrière la Cathédrale - SYDEC
- 14 - Travaux d'éclairage public chemin PMR à l'Aérodrome - SYDEC

14 avril

- 1 - Adoption du compte-rendu et du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du mercredi 17 mars 2021
- 2 - Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2020 – Budget principal
- 3 - Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2020 – Budget annexe « Garages »
- 4 - Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2020 – Budget annexe Lotissement communal « Les Chênes »
- 5 - Budget primitif 2021 – Budget principal
- 6 - Budget primitif 2021 - Budget annexe « Garages »
- 7 - Budget primitif 2021 - Budget annexe relatif au lotissement communal « Les Chênes »
- 8 - Taux d'imposition des contributions directes communales – Année 2021
- 9 - Attribution des Allocations à la Conduite Automobile (Auto Prem's)
- 10 - Modification du régime indemnitaire du cadre d'emploi des agents de la Police Municipale
- 11 - Création d'emplois temporaires
- 12 - Cession d'une parcelle de terrain LD Maouris au profit de Mme Ducournau Annie
- 13 - Travaux d'éclairage public passage derrière la cathédrale -SYDEC
- 14 - Travaux d'éclairage public chemin PMR à l'Aérodrome – SYDEC



ELECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

Les élections départementales et régionales initialement prévues en mars 2021 auront finalement lieu les dimanches 20 et 27 juin.

Comment établir une procuration ?

A noter que la **même procuration** sera automatiquement valable pour les deux scrutins simultanés.

Attention un électeur ne peut pas détenir plus de deux procurations.

• **3 démarches possibles à remettre DANS TOUS LES CAS en personne à la gendarmerie avec justificatif d'identité :**

1/ Téléservice via maprocuration.gouv.fr

2/ Remplir le CERFA N°14952*02

3/ Remplir un formulaire papier disponible à la gendarmerie

Retrouvez plus d'infos sur notre site internet : www.aire-sur-adour.fr

Le 20 et 27 juin, les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h.

 A noter que cette année le **bureau N°3 se tiendra au siège social du rugby** (sous le centre d'animation).

L'édito

Xavier LAGRAVE, maire



Depuis plus d'un an, notre pays vit au rythme des confinements et des déconfinements.

Je tiens à adresser tout mon soutien aux commerçants de proximité éprouvés par des fermetures successives. Au travers du financement de la plateforme locale d'achat en ligne « Mercaturin », la municipalité d'Aire sur l'Adour a apporté un soutien fort en cette période éprouvante. Plus que jamais, je peux vous assurer de la solidarité de mon équipe envers tous les acteurs économiques aturins.

Aujourd'hui, j'ai l'espoir que nous allons pouvoir retrouver une vie « normale » impulsée par la campagne de vaccination. La ville d'Aire sur l'Adour a mis à disposition de la Maison de Santé Pluridisciplinaire, la salle de l'Orangerie.

A ce jour, c'est plus de 10 000 personnes qui ont reçu le vaccin. Je ne remercierai jamais assez tous les professionnels de santé locaux qui se sont fortement mobilisés et qui font de ce centre une réelle réussite.

Le budget 2021 vient d'être voté et témoigne de nos engagements forts envers vous. Encore une fois, nous avons eu la volonté de ne pas augmenter les impôts. Ce budget dynamique permet notamment la modernisation de nos installations sportives avec la rénovation des vestiaires du stade municipal. Mais, il est également tourné vers l'environnement avec la création d'un toit végétalisé au-dessus des vestiaires du stade, la création d'un chemin du Brousseau, l'installation d'ombrriebères photovoltaïques au lycée Gaston Crampe, la plantation de myrsinanthus...

Enfin, il s'agit également d'un budget solidaire avec le souhait de maintenir aussi les subventions versées aux associations.

Nous avons eu le plaisir d'être retenu dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain ». Cela facilitera ainsi la réhabilitation et le développement de notre centre-ville.

Bien évidemment mon optimisme permet d'envisager un avenir plus serein où tous ensemble nous participerons au dynamisme de notre belle ville en nous retrouvant au coin d'une terrasse de café, restaurant...sans oublier nos moments de convivialité liés à nos traditions, à notre culture gasconne.

Mairie d'Aire-sur-l'Adour

Place de l'hôtel de ville
40800 Aire-sur-l'Adour
Tél. : 05 58 71 47 00
mairie@aire-sur-adour.fr
www.aire-sur-adour.fr



Retrouvez nous sur Facebook

SOMMAIRE

02	Infos municipales
03	Edito
04	Finances
06	Environnement
08	Travaux
11	Santé
12	Vie locale
14	Expressions politiques
15	Les actus / Etat civil



"Le Mag - Journal Municipal d'Aire sur l'Adour"

N°23 - février à avril 2021

Directeur de la publication : le Maire, Xavier LAGRAVE

Rédaction et réalisation : Perrine POUGET

Crédits photos : Maire d'Aire sur Adour, BVA sauf mention

Imprimeur : Castay - Aire sur l'Adour

Distribution : La poste

Dépôt légal : mai 2021

ISSN: 2610 - 2676

Tirage : 3650 exemplaires

La commune d'Aire sur l'Adour a fait le choix d'une communication éco-responsable. Après l'avoir lu, si vous ne souhaitez pas le conserver, merci de tenir compte que ce journal est entièrement recyclable.



Finances



Lors du conseil municipal du 17 mars 2021, le compte administratif 2020 a été validé.
Il retrace l'ensemble des résultats réalisés pendant l'exercice. C'est ainsi qu'on peut apprécier la santé financière de la collectivité. Cette année, malgré la crise sanitaire nos résultats sont encore bons.

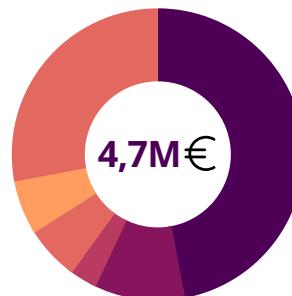
Section de fonctionnement

Excédent de 1 446 653,26 euros



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

- Impôts et taxes
- Dotations et subventions
- Autres produits de gestion courante
- Produits de gestion courante
- Résultat de fonctionnement reporté

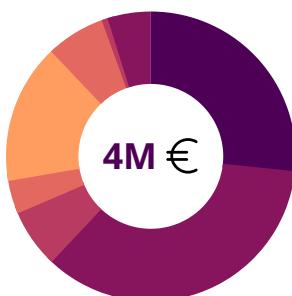


DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

- Charges de personnel
- Charges de gestion courante
- Charges financières
- Dotations aux amortissements
- Charges à caractère général
- Atténuation de produits

Section d'investissement

Excédent de 1 460 793,23 euros



RECETTES D'INVESTISSEMENT

- Excédent de fonctionnement reporté
- Résultat d'investissement reporté
- FCTVA
- Taxe d'Aménagement
- Subvention en capital
- Dotations aux amortissements
- Régularisation avance forfaitaire
- Emprunt



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

- Reste à réaliser
- Remboursement de la dette capitale
- Bâtiments et équipements publics
- Amélioration des quartiers
- Autres dépenses

A retenir

Nous pouvons observer, que notre gestion rigoureuse nous a permis une fois de plus d'obtenir de très bons résultats de fonctionnement. La municipalité continue son engagement : désendettement progressif tout en favorisant l'investissement. En effet, de nombreux chantiers sont en cours de réalisations sur notre commune.

Les taux des impôts communaux en 2020 ont encore été en dessous des moyennes nationales et départementales

Taxes sur le foncier bâti : 17,37% contre 19,96% (Départementale) et 21,59% (Nationale)
Taxes sur le foncier non bâti : 48% contre 54,03% (Départementale) et 49,72% (Nationale)

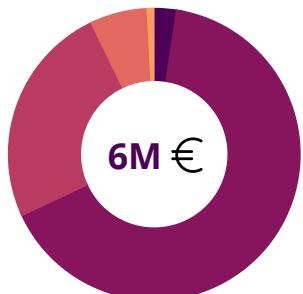
ZOOM sur les principaux investissements municipaux de l'année 2020 :

- Les travaux d'accessibilité du Camping
- Les travaux de l'hôtel de ville
- Les travaux de la rue Méricam
- Les vannes du canal
- La démolition du garage Lahet
- L'équipement des services techniques municipaux
- L'amélioration des quartiers (vidéoprotection, feux tricolores, chemin de Pachères etc.)
- Travaux d'éclairage

Lors du conseil municipal du 14 avril 2021, le budget primitif 2021 a été validé.

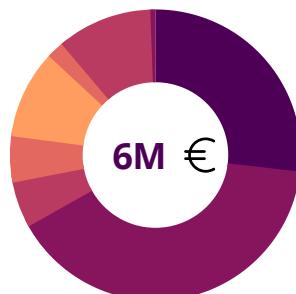
Grâce à notre gestion rigoureuse des exercices précédents nous sommes en mesure de continuer les investissements pour notre ville sans augmentation des taux de fiscalité pour 2021.

Section de fonctionnement



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

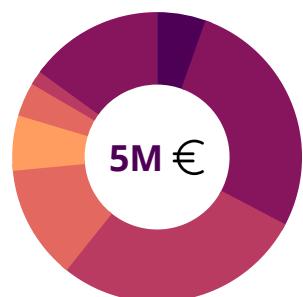
- Produits de gestion courante
- Impôts et taxes
- Dotations et subventions
- Autres produits de gestion courante
- Divers



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

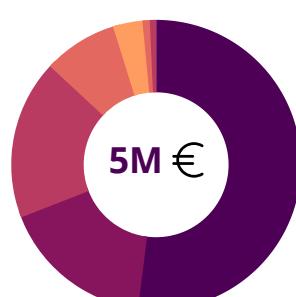
- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Atténuation de produits
- Opérations d'ordre
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Virement à la section d'investissement
- Divers

Section d'investissement



RECETTES D'INVESTISSEMENT

- Restes à réaliser (n-1)
- Excédent investissement (n-1)
- Excédent de fonctionnement (n-1)
- Virement de la section de fonctionnement
- Amortissement
- FCTVA
- Taxe aménagement
- Emprunt



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

- Restes à réaliser (n-1)
- Remboursement de la dette en capital
- Travaux et équipements sportifs
- Bâtiments et équipements publics
- Equipements des services municipaux
- Amélioration des quartiers
- Subventions d'équipement
- Divers : patrimoine/culture/environnement

Principaux investissement pour l'année 2021

- Rénovation/extension des vestiaires du stade municipal
- Bar hôtel de ville
- Réfection des allées goudronnées au camping municipal
- Structure photovoltaïque Centre Technique Municipal
- Mise aux normes accessibilité et honoraires main d'oeuvre
- Travaux en régie
- Equipements techniques des services municipaux
- Revêtement enrobés accès parcelle route de Bordeaux
- Création embarcadère pour Canoé Kayak
- Sentier de l'Adour : honoraires géomètre
- Acquisition matériels de sécurité
- Plantation de myscanthus secteur de la Plaine
- Diverses subventions d'équipement

“

Une enveloppe de 280 000 euros dédiée aux associations

L'enveloppe des subventions a été maintenue. On constate aujourd'hui que la situation financière des associations est saine mais qu'en sera t il demain? c'est pourquoi la commune constitue un fond de réserve afin d'aider les associations qui seraient impactées par la crise sanitaire. La municipalité continue d'aider les jeunes Aturins qui souhaitent passer leur permis de conduire.

”

Grâce à une maîtrise des dépenses courantes, le budget 2021 permet d'engager de nouveaux investissements et ce sans toucher aux taux d'imposition, conformément à la volonté des élus de ne pas augmenter la pression fiscale.

Environnement

La ville a candidaté au label villes et villages fleuris pour l'obtention de la troisième fleur



Depuis 2014, notre ville s'est inscrite dans la démarche du label « villes et villages fleuris ». Pour cela, nous avons entrepris un travail de fond avec nos agents afin **d'embellir notre ville** d'Aire sur Adour en valorisant l'espace végétal et le fleurissement de notre cité. Notre démarche va bien plus loin que l'aspect « fleurissant » : l'objectif de notre stratégie est de **pérenniser l'attrait économique, social et environnemental** de notre territoire. En effet, notre commune œuvre pour l'aménagement d'un environnement favorable à la qualité de vie et au bien vivre de nos habitants.

Nous avons à cœur de proposer un **accueil de qualité** aux touristes, en valorisant le patrimoine et l'aménagement paysager dans le respect de la faune et de la flore. Notre ville regorge de nombreux atouts : un bassin économique majeur, des infrastructures sportives avec des associations actives, un patrimoine, un attrait touristique notamment avec le passage des pèlerins, mais aussi une vraie richesse environnementale (un canal, un bois, un lac, un parc, un espace naturel...). Notre travail a déjà été récompensé par **l'obtention de la 2ème fleur en 2017**.

C'est une reconnaissance pour tous les acteurs qui œuvrent chaque jour pour notre ville mais nous ne comptons pas nous arrêter là ! Aujourd'hui, fort de l'implication de nos agents et de la population, nous aspirons à **l'obtention de la 3ème fleur** du label « Villes et Villages fleuris ». Celle-ci permettra de récompenser une nouvelle fois le travail et l'engagement de toute une équipe. Nous sommes déterminés à poursuivre notre démarche de valorisation environnementale.

AU PRINTEMPS, COUPEZ L'EAU AU MOUSTIQUE TIGRE !



La lutte contre le moustique tigre est un enjeu de santé publique !

Le saviez-vous ?

Le moustique tigre se déplace peu : il vit dans un rayon de 150 m... Le moustique qui vous pique est donc né dans votre quartier ! L'équivalent d'un bouchon d'eau renversé suffit à la femelle pour pondre ses œufs. Nous pouvons tous agir en suivant les recommandations de l'**Agence Régionale de Santé** :

- J'élimine les eaux stagnantes
- Je change l'eau régulièrement et vide les coupelles
- Je couvre les bidons d'eau et les bassins
- Je nettoie les gouttières
- Je ne laisse pas stagner l'eau de pluie

LE FRELON ASIATIQUE



Le frelon asiatique a débarqué en France il y a plusieurs années et n'a aucun prédateur naturel. Non seulement sa piqûre est **dangereuse** pour l'homme, mais la présence de ce frelon, qui se nourrit d'autres insectes, notamment les abeilles, est susceptible d'entraîner des **dégâts** importants sur la biodiversité locale.

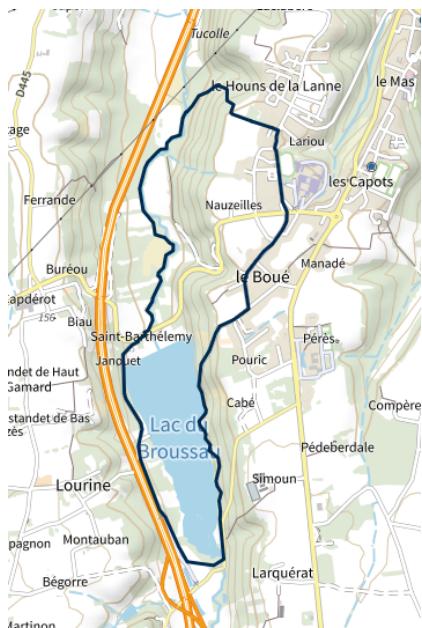
La municipalité vous incite au piégeage du frelon asiatique avec la fourniture d'un **bouchon piégeur** adaptable sur n'importe quelle bouteille.

Ces bouchons sont à retirer au CTM* sur justificatif de domicile à raison de 1 bouchon pour 1000m² de terrain et 2 bouchons au-dessus de 1000m².

*Centre Technique Municipal

Les modalités de fonctionnement vous seront expliquées lors du retrait.

Le chemin du Brousseau



Prochainement un chemin permettra une liaison pédestre entre le centre-ville et le lac du Brousseau. Ce chemin débutera en haut de la côte de Larriou, descendra à travers bois puis longera le ruisseau du Brousseau jusqu'au lac. Le sentier alterne bois et prairies, il est varié et champêtre et sillonne au coeur de ce site naturel magnifique.

Le tracé forme une boucle de 7,2km avec 68% de sentier et 32% de routes peu empruntées. Ce futur itinéraire permettra par la suite de relier le sentier de l'Adour au lac du Brousseau et d'effectuer

un maillage pédestre complet du territoire.

En effet, le sentier de l'Adour (qui est en cours de réalisation au niveau départemental) est un itinéraire de randonnée réservé aux déplacements doux.

Ce sentier longe le fleuve d'Aire sur l'Adour à Dax sur 130 kms.

Cet itinéraire a pour objectif de mettre en valeur le patrimoine naturel, historique et culturel lié au fleuve.

La commune participe à l'élaboration de ce tracé avec le SIMAL.

Ma ville propre : Gestion des déchets

Le tri : une histoire de famille...

Les emballages

Tous les emballages se recyclent ! Bouteilles, pots, barquettes, films, poches, briques, emballages métal ou cartonnés...

Conditions : A déposer en vrac sans les imbriquer. Bien les vider.



Le verre

STOP au verre dans les poubelles ! 20 colonnes à verre sont réparties sur la commune pour recevoir vos emballages en verre. Le verre se recycle à l'infini !

Les encambrants et produits toxiques

La déchetterie d'Aire sur Adour est accessible tous les jours. Un service public, pratique et gratuit.

STOP PUB

Demandez votre autocollant dans votre mairie ou dans les commerces partenaires
<http://www.trigone-gers.fr/operation-stop-pub>

Un projet d'habillage des containers est prévu pour embellir la ville

Le Compost

Votre kit de **compostage** simple et utile pour 10 euros
A réserver à la déchetterie ou au 05 32 08 98 84



HORAIRES DECHETTERIE

Du LUNDI au VENDREDI de 9h à 12h30 et de 14h à 18h

Le SAMEDI de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h



Toutes vos infos sur

sictomouest.blogspot.com
05 62 08 93 84



sictomouest@wanadoo.fr



Travaux terminés



Toilettes automatiques



Début mars 2021, la Mairie d'Aire sur l'Adour a mis en service les nouvelles toilettes automatiques de la place du 19 Mars 1962.

En remplacement des toilettes situées à côté de l'Office de Tourisme, la municipalité a décidé de s'équiper d'une cabine de toilettes composée : 1 WC pour **Personne à Mobilité Réduite**, 1 WC ET 2 urinoirs à nettoyage automatisé après chaque utilisation. Les travaux de fondations et d'aménagements périphériques ont été réalisés par les agents des services techniques de la Ville. La cabine, quant à elle a été montée par la société MPS. Le modèle reste identique aux toilettes déjà installées par la même société il y a quelques années sur la Place du Commerce.



Piste pédestre

La piste pédestre, située sur l'ancienne piste cavalière du parc municipal d'Aire sur l'Adour, est réalisée en castine et mesure un kilomètre exactement : parfait pour s'entraîner ! Pour ceux qui préfèrent marcher, elle vous permettra de relier le centre-ville au quartier de Mestade, le petit portail de la rue du Pont Rouge restant désormais ouvert.



Installation de caméras de protection



Comme prévu, les 12 caméras de protection ont été installées. Ce projet a été réfléchi en étroite collaboration avec la Gendarmerie Nationale. En effet, ces caméras constituent un moyen de dissuasion complémentaire déjà assurée par la Police Municipale et la Gendarmerie Nationale.

Réfection rue Garaulet

Les travaux de réfection de la rue de Garaulet sont depuis peu terminés ! Nous avons réhabilité l'ensemble des réseaux : eaux pluviales, eaux usées, eau potable, gaz et éclairage public. La voie de circulation a également été refaite.

Les travaux ont été réalisés par une entreprise locale, la **Route Ouvrière Aturine**.



La rue du Jardin Public devient à sens unique

Fort de constater la difficulté des voitures à circuler en double sens, la rue du Jardin Public devient à sens unique, depuis le parking de la piscine et ce jusqu'à l'intersection avec la rue Méricam.

Travaux en cours

Hôtel de ville

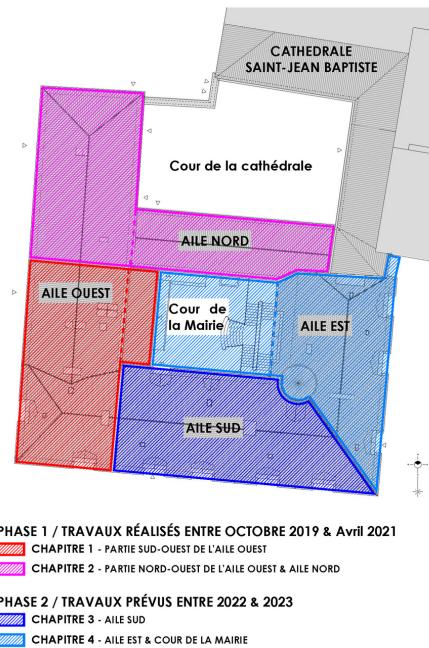
La Mairie d'Aire sur l'Adour a engagé en 2018 une première phase de travaux de restauration des bâtiments de l'ancien évêché d'Aire, aujourd'hui Hôtel-de-Ville. Cette première opération a permis la restauration de la charpente et des toitures de l'aile Ouest et de l'aile centrale ainsi que la restauration des façades donnant sur la rue Gambetta et sur les cours de la cathédrale et de la mairie.

Les parements ont été restaurés et toutes les menuiseries ont été révisées ou remplacées. L'ensemble des volets a été restitué pour rendre aux façades leur harmonie. L'appentis côté rue Gambetta a été détruit et remplacé par deux marquises protégeant les entrées de la salle de l'AMI et de la Police Municipale.

Une deuxième phase de travaux débutera en 2022 avec la façade de la mairie qui représente la partie patrimoniale majeure du site administratif avec sa toiture en ardoise ainsi que l'aile abritant l'état civil et le trésor public.

En plus des travaux de restauration des charpentes, toitures et façades, toutes les menuiseries seront également restaurées. L'aménagement de la cour intérieure de la mairie parachèvera la restauration de l'Hôtel-de-Ville.

Un dernier chantier permettra d'aménager la cour entre la cathédrale et la mairie.



Plantation productrice de paillage

La ville vient de planter 2000m² de **Miscanthus Giganteus** sur une parcelle située le long de l'Adour (en face du centre de loisirs). Les tiges de cette plante seront broyées et réduites en paille pour permettre son utilisation dans nos massifs afin de limiter la poussée d'herbe, de réduire nos besoins en eau et de permettre l'amendement des sols.



Travaux à venir

Projet du stade municipal

Estimation 800 000 euros

Le stade d'aujourd'hui

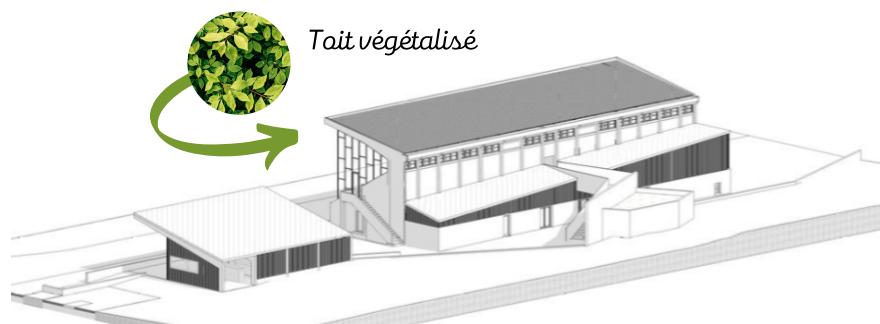
Les vestiaires et les tribunes de notre stade présentent quelques signes de vétusté... De plus, notre stade n'est pas facile d'accès aux PMR. En effet, l'entrée des vestiaires présentent chacune une marche de 18cm. Quant aux tribunes, elles sont accessibles uniquement par des escaliers.

3 chantiers majeurs :

- **Rénovation des vestiaires du stade municipal**
- **Création de sanitaires publics**
- **Création d'une tribune annexe pour les PMR**

Le stade de demain

L'objectif de la commune est tout d'abord de remettre le stade municipal aux normes en vigueur afin de faciliter l'accueil du public, de faciliter l'usage mais aussi d'apporter une amélioration énergétique et environnementale et ainsi donner une image plus dynamique du lieu en vu d'accueillir des matchs de divisions supérieures.



Accessibilité des établissements recevant du public

Estimation 250 000 euros

Les normes d'accessibilité mises en place pour les ERP ont pour but de permettre l'accès à ces établissements aux personnes de situation de handicap (moteur, visuel, auditif, mental...) et d'y circuler le plus facilement possible.

Ces règles concernent l'intérieur de l'établissement, mais aussi le stationnement de véhicule, l'accès au bâtiment, les sanitaires ouverts au public, les équipements et mobiliers...

En 2021, la municipalité engage essentiellement des travaux de mise aux normes PMR des cheminements extérieurs et intérieurs concernant : l'église de Subehargues, le local de Mestade, le cimetière du Mas et le cimetière du centre ville.



Enrobage route de Bordeaux : accès des riverains

Estimation 35 000 euros

Suite aux travaux de réfection de la chaussée par le département route de Bordeaux, la commune procédera à une réfection des accès aux propriétés afin d'améliorer la sécurité routière d'une part et l'esthétique d'autre part. La réfection de ces accès se fera avec la pose d'un enrobé bitumeux.



Réfection de la rue Marcel Memy

Ces travaux comprendront la réfection de la chaussée et des trottoirs ainsi que la réhabilitation de l'ensemble des réseaux à savoir : eaux pluviales, eaux usées, eau potable, gaz et éclairage public.

Santé



COVID-19 Où se faire vacciner ?

La salle de vaccination, mise à disposition par la mairie se situe à la salle de l'Orangerie, au 4 rue René Méricam, 40800 Aire sur l'Adour. Le Centre Intercommunal d'Action Sociale d'Aire sur l'Adour a mis en place un service de mobilité, le **TAXI SOCIAL**, pour se rendre au centre vaccination. Il fonctionne sur réservation via l'animatrice du taxi social que vous pouvez joindre au **07 63 47 26 74**.

Le centre de vaccination sera transféré dans la salle Goscinny au centre d'animation du 19 au 28 juin.



Chiffres au 1er mai 2021

Le centre de vaccination a vacciné plus de **10 000 personnes au 1er mai**. Après avoir débuté dans la salle de l'AMI, la mise à disposition de l'Orangerie le 29 mars a permis d'augmenter notre capacité de vaccination. Le rendez-vous de rappel vaccinal **passe de 4 à 6 semaines**.



COVID TRACKER - Landes*

*Chiffres au 11 mai 2021

72 // Taux d'incidence

Nombre de cas sur 7 jours pour 100 000 habitants. L'indice moyen en France est de 183.

57% // Tension hospitalière

Si supérieur à 100%, alors les patients Covid19 occupent plus de lits de réanimation qu'il y'en avait avant l'épidémie.

3,2% // Taux de positivité

Proportion de tests positifs. Un chiffre bas dû à une faible circulation du virus.

31,19% // Taux de vaccination

Proportion de personne ayant reçu au moins une dose de vaccin.

La Polyclinique de l'Adour

« Un effectif soignant insuffisant »

Les urgences de nuit de la polyclinique ont fermé à Aire sur l'Adour le 1er avril afin de "maintenir la qualité et la sécurité des soins". Le service d'accueil des urgences reste accessible de 8 h 30 à 19 heures, tous les jours, y compris week-end et jours fériés. En revanche, à partir de 19 heures et ce jusqu'à 8 h 30, les patients seront amenés à se rendre au CHI de Mont-de-Marsan.

Le Maire, la communauté des communes ainsi que celles de Nogaro et de Garlin ont déposé une motion pour protester contre cette fermeture. La municipalité suit activement le dossier pour faire revenir l'offre de soin attendue par la population.

Defibrillateurs



Où trouver des défibrillateurs automatisés ?



La municipalité, soucieuse de la santé de ses citoyens vient d'installer **15 défibrillateurs** sur son territoire.

Lorsqu'une personne est victime d'un arrêt cardiaque, utiliser dans les premières minutes un défibrillateur peut lui sauver la vie.

Si vous êtes témoin d'un malaise cardiaque, alertez les secours, sortez le défibrillateur de son boîtier et suivez les instructions vocales. Ne paniquez pas, le défibrillateur est voué à une utilisation par le grand public. Vous pouvez aider à sauver une vie. On ne peut pas blesser quelqu'un en utilisant un défibrillateur. Donc, ne pas hésiter à l'utiliser.



COMMENT PRENDRE RENDEZ-VOUS ?

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le 07 71 24 77 63



En vous connectant sur le site MAIA

En vous adressant **directement** à un professionnel de santé.

En cas de difficulté pour vous connecter vous pouvez contacter le support patient par téléphone au **01 49 09 34 98**.

Le RDV du rappel vaccinal sera pris lors de la 1ère injection à 6 semaines d'intervalle.

Vie locale

Commerçants

Depuis un an nos commerces et entreprises ont du s'adapter, certains ont vu brutalement leur marché diminuer, parfois même s'effondrer du jour au lendemain. Cette crise sanitaire les fragilise. Des dispositifs nationaux, régionaux et départementaux ont été déployés pour leur venir en aide. La commune est particulièrement attachée à maintenir et soutenir le commerce Aturin.

La ville soutient ses commerces de proximité

La municipalité met tout en œuvre pour apporter son soutien à l'ensemble des commerçants . Pour la seconde année , elle a doublé la **subvention annuelle** versée à l'union des commerçants UC2A et continue d' aider ponctuellement lors des manifestations exceptionnelles. La commune a aussi, bien que ce ne soit pas de sa compétence, financé entièrement le **projet de création du site e-commerce** entrepris par UC2A (15000€). Elle a sollicité la banque des territoires pour une subvention dans le cadre du plan de relance e-commerce. Cette belle initiative, **100% locale**, sera une vitrine importante pour nos commerçants et notre ville. Nous saluons le dynamisme et l'implication de l'association de nos commerçants dans ce projet.

Nous avons la chance d'avoir une palette de commerces et d' entreprises extrêmement variés, dynamiques et entreprenants ! TOUS contribuent à développer de l'activité et des services qui font vivre notre territoire ! Nous les remercions !

Soutenons les !

Consommons local pour maintenir cette belle offre !



Communication

- Référencement sur le site internet de la ville. Aujourd'hui c'est 303 entreprises répertoriées.
- Diffusion de l'information sur le panneau électronique.
- Soutien et partage d'informations sur le Facebook de la ville.

*Vous n'êtes pas référencé(e) sur notre site internet ?
Vous souhaitez faire passer une info au grand public ?
Contactez nous : communication@aire-sur-adour.fr*

« Bonjour, il fait beau aujourd'hui » - Aire sur l'Adour : portrait d'un centre-ville

« **Bonjour, il fait beau aujourd'hui** » est un projet imaginé par la médiathèque communautaire d'Aire et Cyrille Vidal. Sollicité pour monter un projet de création artistique qui valorise le territoire et son dynamisme, le photographe aturin a proposé de mettre en valeur les hommes et les femmes qui animent le cœur de la cité. Renforcée par le soutien actif de l'Union des Commerçants et Artisans Aturins (UC2A), cette belle aventure humaine fédère aujourd'hui plus de 80 acteurs qui mettent à l'honneur le sens de l'accueil, la qualité du conseil et la force de la proximité !

Ces portraits photographiques donneront lieu à **une exposition qui sera présentée à la médiathèque du 3 juillet au 24 août*** et agrémentée d'un parcours ludique organisé par l'office de tourisme.

A cette occasion, un livre d'art sera également édité à tirage limité auquel vous pouvez souscrire jusqu'à mi-juillet.

Laurent Pagès - Directeur médiathèque

*Vernissage public le 9 juillet à 18h30.



Festival de la photographie - Thème : "C'est la vie"

Du 28 août au 2 octobre, venez découvrir une **exposition itinérante** dans les rues de notre ville. Les oeuvres seront réparties en extérieur et ce à plusieurs endroits : médiathèque, marché, centre d'animation, passage de la cathédrale, long de l'Adour, arènes , quai des graverots, halle aux grains et tennis. L'association Peleyre, par ce projet artistique souhaite "**amener l'art dans la rue**" et rendre la photographie accessible au grand public. Près de 400 photos seront exposées et ce grâce à une soixantaine de photographes.

La ville soutient les associations

- **Communication** systématique de chacune des décisions sanitaires prises par le gouvernement
- **Diffusion** de toutes les mesures d'accompagnement ouvertes aux associations
- **Information** sur les mesures de soutien pour le sport dans le cadre du plan de relance du gouvernement
- **Soutien** financier maintenu à hauteur des besoins de chacune des associations

Les Seniors : Gym douce

Tous les mercredis et vendredis matin, les **séniors peuvent venir pratiquer la gym douce**, en musique avec nos éducateurs du service des sports. Nul esprit de compétition, seule la joie de se retrouver et d'avoir une activité physique en commun anime les groupes. La devise pour l'activité senior est : l'éducateur propose, le participant dispose, chacun à son rythme avec ses possibilités.

« On vient avec plaisir aux cours de gym, l'ambiance est sympa et on travaille très bien, c'est varié et les éducateurs sont gentils » Témoignage de Y.SARASIN

New!

Parcours artistique et culturel

Dès la rentrée 2021, un **nouveau programme** artistique et culturel dédié aux jeunes Aturins verra le jour. L'AFCA est au cœur de ce projet en partenariat avec le théâtre Escaliche, l'atelier des couleurs et la municipalité. **L'Objectif ?** Proposer aux jeunes de 11 à 17 ans de découvrir 3 domaines artistiques : cirque, théâtre et arts plastiques à raison de 2h par semaine et ce durant toute l'année scolaire.

Pour plus d'informations, contactez l'association AFCA 05 58 71 66 94 / a.f.c.a@wanadoo.fr

Ecole Municipale Des Sports

"Depuis 2 ans, le service des sports a relancé, malgré des conditions sanitaires particulières, les activités de l'école municipale des sports les mercredi après-midi et durant les vacances scolaires. Après avoir commencé avec les adolescents, nous nous sommes recentrés en partie sur les enfants entre 7 et 11 ans. L'objectif affiché tient dans le multi-activités qui favorise l'épanouissement et l'adaptation de l'enfant à chaque nouvelle situation, toujours dans un cadre ludique.

Nous essayons d'associer les activités sportives dites « classiques » et celles non pratiquées sur le territoire (biathlon, duathlon, bike and run, tir à l'arc, kinball, course d'orientation...). La municipalité a fait l'effort, dès le début, d'investir dans du matériel permettant ces activités. Il faut noter que les scolaires bénéficient aussi de ce matériel et de ces activités dans le cadre de l'EPS avec l'intervention des éducateurs du service des sports"

Renaud & Benoît - Educateurs sportifs

Le Saviez-vous ?

Nos éducateurs sportifs interviennent chaque jour dans les écoles pour assurer les cours d'EPS (Education Physique & sportive)



Affiche réalisée par l'agence Aturine ALGEMA

Apprentissage de la nage

Notre ville a souhaité donner la priorité à **l'apprentissage de la nage pour tous** les petits écoliers. Une convention a été établie entre la municipalité d'Hagetmau et celle d'Aire sur l'Adour afin que le maximum d'enfants puisse, dans les meilleures conditions, profiter de ce service. La mairie **prend en charge le transport et l'encadrement des enfants**.

Bien que ce dispositif ait connu un vrai succès par le nombre d'inscription reçues, nous avons malheureusement été contraints d'annuler la 1ère session en raison des mesures sanitaires. C'est pourquoi **nous envisageons de le reconduire dès la rentrée**.



Expressions politiques



Cette nouvelle édition de votre journal municipal démontre qu'en dépit de la crise sanitaire qui nous a tous affectés, notre Ville peut envisager son avenir avec optimisme. La majorité municipale a su s'adapter à la situation inédite et anxiogène afin de soutenir les acteurs économiques et associatifs qui font vivre notre belle Cité. Nous allons bientôt pouvoir reprendre le fil d'une "vie normale". Malgré la fatigue ou la lassitude de ces cycles de confinement/déconfinement nous savons que la vie finit par l'emporter !

S'il est probable que nous resterons durablement marqués par cette période funeste, essayons de tirer quelques enseignements de cette crise pour "mieux vivre ensemble" :

- nous avons privilégié les circuits courts pour nos achats en redécouvrant nos producteurs, nos artisans et nos commerces de proximité. Ce serait dommage de ne pas continuer !
- nous avons compris que les liens de solidarité entre nous étaient essentiels à la vie en collectivité. Et si nous gardions cette attention aux plus vulnérables ?
- nous avons pris conscience de la valeur exceptionnelle de notre cadre de vie en comparaison des habitants des grandes agglomérations. Nous pouvons en être fiers, protégeons-le !
- nous avons eu le temps de méditer sur la fragilité de la vie. Prenons soin de la nôtre et de celle de nos proches par un comportement responsable et citoyen !
- nous avons été capables de mobiliser toutes nos énergies pour un but commun, et nous sommes en passe de réussir. Gardons cette détermination pour mener à bien nos projets en laissant de côté les approches partisanes ou idéologiques.

Pour ce qui nous concerne, nous sommes déterminés à mettre en œuvre les projets pour lesquels vous nous avez donné mandat dans les domaines économiques, sportifs, sociaux et environnementaux. C'est avec chacun de vous qui aimez votre ville que nous voulons continuer d'avancer. Faites-nous part de vos envies et de vos projets ! Nous nous engageons à travailler avec tous les Aturins et les Aturines de bonne volonté !

L'équipe de la majorité municipale,



La longue période de crise sanitaire que nous traversons n'a pas empêché la vie locale de suivre son cours tant bien que mal. Nous avons ainsi eu l'occasion au mois d'avril dernier de débattre sur le budget 2021 de notre commune.

Concernant le fonctionnement, (environ 6M d'€), nous avons regretté que certaines dépenses soient surévaluées. En effet, ce budget prévoit 1,394 M d'€ de dépenses, soit 28.33 % de plus que celles réalisées en 2020 (il sera facile en fin d'année de parler d'économie alors qu'il s'agit d'un prévisionnel volontairement faussé).

Bien entendu il convient d'être prudents, mais sans tomber dans l'excès. Nous considérons qu'en faisant une meilleure estimation tout en restant prudents, nous pouvons dégager 300 000€ pour virer sur la section d'investissement et ainsi financer d'autres projets.

Nous regrettons que le budget du CCAS ou la subvention à l'association des commerçants (UC2A) ne soient pas en hausse significative.

Enfin, nous nous indignons que la Protection Civile se voit refuser la subvention demandée ayant pourtant œuvré pendant le premier confinement (distribution à la population Aturine de paniers repas). Pour ces raisons, nous nous sommes abstenus.

Concernant l'investissement, le gros projet de l'année étant un projet de notre programme (agrandissement des vestiaires du Stade Municipal), nous ne pouvions que voter pour. Nous avons cependant demandé que les 300 000€ supplémentaires de la section de fonctionnement viennent abonder la section d'investissement pour financer dès cette année la réfection de la place du 19 mars (place de la poste) et de la place de Gaulle. Un chantier urgent pour des questions esthétiques et sécuritaires. Cette proposition ayant été rejetée nous avons malgré tout voté pour ce budget d'investissement.

Nous souhaitons par ailleurs dénoncer une fois encore la fermeture de la piscine municipale. Cette fermeture s'est faite sans discussion, sans débat, sans concertation, s'appuyant sur un diagnostic qui nous a été caché pendant près d'un an. Cette fermeture définitive pose de nombreux problèmes pour la population.

Enfin, la fermeture des urgences la nuit à la polyclinique de l'Adour nous inquiète particulièrement. Il nous faudra rester très vigilants sur l'évolution de la situation et nous tenir prêts à nous mobiliser si besoin. A travers cette décision, c'est tout un bassin de vie qui voit son offre de soins se dégrader.

Pour le Groupe Mieux Vivre à Aire, Jérémy MARTI"

Les Actus



Aire sur l'Adour est l'une des 14 communes landaises retenues dans le cadre des "Petites villes de demain", programme partenarial de l'Etat, doté au niveau national de 3 milliards d'euros sur 6 ans (2020-2026) et piloté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires.

"**Petites villes de demain**" vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement.

Le programme a pour objectif de donner aux élus de la ville et leur intercommunalité les moyens d'élaborer un projet de territoire visant à redynamiser le centre-ville.

Cette charte a été signée avec Mme la Préfète le 20 mai.



Lundi 17 mai 2021, la ville a procédé à un constat d'abandon de concessions au cimetière « ville ancien ». Une plaquette portant l'inscription « cette concession supposée abandonnée fait l'objet d'une procédure de reprise » a été installée pour en avertir les proches. A partir de cette date-là, les familles auront 3 ans pour se manifester auprès de Laurent Languier : 05 58 71 35 59 au service cadastre-cimetière de la mairie.

Ce constat d'abandon permet :

- D'éviter d'avoir des concessions délabrées
- De sécuriser certains monuments funéraires
- De concéder des nouveaux terrains



Visite des installations sportives

La commission sports, loisirs et jeunesse a fait le tour des installations de notre ville. Cette visite a permis de mesurer l'**engagement** et le **professionnalisme** des agents chargés de l'entretien qui ont à cœur de donner par le biais des installations sportives "une belle vitrine de la ville". Cette visite a également permis à la commission de se rendre compte de la **richesse des équipements sportifs** de notre commune.



Balade au lac du Brousseau

Le 5 mai, en partenariat avec l'Office de Tourisme, la mairie a proposé une **balade** nature autour du lac du Brousseau. Ce sont nos agents des espaces verts qui ont fait découvrir aux participants la richesse de cet espace naturel !

Au programme : historique du lac, de ses aménagements & de sa biodiversité.



Naissances

Diogo RODRIGUES DIAS	Eleanor, Anna, Jade, ROIG
Adam LABARTHE	Clémence, Agnès, Marie LIAIGRE
Paul OUDIN	Maïla GARNIER



Décés

Robert, Vincent, Alfred LAMOTHE	Colette, Georgette ALEXIS épouse TOUZET
Albert, Jean MALÉCHAA	Michel, Antoine LAGO
Fernand, Gilbert CLAVÉ	Marie-Thérèse, Denise SAUVIGNAC
Guy, André PORTOLLEAU	veuve TRABESSE
Jean-Louis, André CATHALA	André, Jacques FLORENCE
Victor, Paul, René MOURET	François FARRÉ
Pierre, Joseph DESCAZEAUX	Pierrette, Marie, Thérèse,
Fabienne, Corine BARBA	Ginette LARRIEU épouse LAFENÊTRE
Marie-Thérèse BENTÉJAC épouse ISIDORE	Henri, Michel LABEYRIE
Julie CARBALLO veuve PESQUIDOUS	Jeanne, Rolande DAUBA veuve LÉON
Bernard, Jean MORATELLO	Alain, Michel DUBOS
Yvonne, Gisèle DELPORTE veuve LIGE	Jeanne FAUTOUS veuve DAUGA
Nadine, Marie, Claude FRANC épouse LAPLACE	Nadine, Aline, Roberte BEZIAN
Patrick, André, Yves DEFONTAINE	Raymond, Baby, Joseph RIBA



Mariages

Ignacio VERDEJO GOMEZ et Florence SOULU	Marie, Fernande, Gabrielle BEAUMONT
Saïf Eddin SLIMANI et Marie, Linda VALDÈS	veuve THEUX
Christophe, Pierre ANDRADE et Audrey FLORES	Marie, Antoinette DESHAYES veuve BAUDIN
Sylvain, Guillaume CRESSON et Lilia LAGOA	Lucie, Odette DUVAL veuve BONNARD
	Marcelle, Georgette EVANO veuve MAILLET

Jean LAPLACE	Jean LAPLACE
Robert ISIDORE	Robert ISIDORE
Jean, Louis POMAREL	Jean, Louis POMAREL
Marie, Valentine, Claire BARRÈRE veuve LABORDE	Marie, Valentine, Claire BARRÈRE veuve LABORDE
Josette, Claudine DUPOUY épouse BRETHES	Josette, Claudine DUPOUY épouse BRETHES
Michel, Pierre BARON	Michel, Pierre BARON



INFOS ET NUMEROS UTILES

Mairie : 05 58 71 47 00

Horaire d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 - 17h

Carte d'identité & passeport : sur rendez-vous

Etat-civil & Elections : du lundi au vendredi à la mairie (jusqu'à 19h le vendredi)

Permanence HLM : 2ème jeudi du mois à partir de 17h

Permanence du CCAS : mardi de 8h30 à 12h et jeudi de 13h30 à 17h30 - 05 58 71 35 57 - ccas@aire-sur-adour.fr

Police Municipale : 05 58 71 47 04

Communauté des communes : 05 58 45 19 05

CIAS : 05 58 71 41 91

Maison des services publics : 05 58 71 61 65

Médiathèque : 05 58 51 34 04

GES : 05 58 71 62 43

SYDEC : 08 10 40 90 40

SICTOM : 05 62 08 93 84

Polyclinique de l'Adour : 05 58 06 64 64

Médecin de garde : 05 58 44 11 11

SAMU : 15 - **Gendarmerie :** 17 - **Pompiers :** 18 ou 112

